Panneau officiel rigide Espace sans tabac - Novap - A5 - 148 x 210 mm

Réf. : NOV230 Page catalogue : N999

Vendu par	1	10

Cette signalisation est homologuée pour l'ensemble des zones concernées par la restriction tabagique, selon l'arrêté du 21 juillet 2025.

Une récente extension de l'interdiction de fumer à plusieurs lieux publics depuis le 1er juillet 2025 impose aux entreprises et aux collectivités de mettre à jour leur signalisation. Pour répondre à cette exigence légale, notre nouvelle gamme de panneaux de signalisation officielle est désormais disponible.

Le panneau Novap Espace sans tabac propose une signalisation claire, visible et conforme aux normes pour les espaces intérieurs et extérieurs. Il est disponible en différents formats : A5, A4, A3, 600 x 400 mm.

Ces panneaux sont fabriqués en Polystyrène Choc (PS Choc), un matériau rigide et léger. Avec une épaisseur de 1,5 mm, ces panneaux sont conçus pour une manipulation aisée tout en garantissant une durabilité exceptionnelle. Ils résistent aux variations de température de -10°C à +50°C. Cette résistance les rend adaptés à divers environnements professionnels. De plus, ils sont fabriqués sans métaux lourds toxiques et sont 100 % recyclables.

Format A5 - 148 x 210 mm

Dans les lieux fermés et couverts, la taille légale minimale est le format A5. Pour les espaces extérieurs non couverts et mi-clos, la loi impose le format A4 au minimum.

INFORMATIONS RSE

Matière principale	Polystyrène (PS)